## *ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 9 JUILLET 2012*

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 9 juillet 2012 à 20 heures.

### 1. *OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM*

Sont présents *: M. Éric Maltais, conseiller*
*M. Luc Cauchon, conseiller*
*M. Jean-Marc Tremblay, conseiller*
*Mme Noëlla Dufour, conseillère*
*M. Réal Asselin, conseiller*
*M. Rémy Guay, conseiller*

*Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon*

Étaient également présents :

*Mme Brigitte Harvey, directrice générale*
*M. Nicolas Savard, directeur des loisirs*

### 2. *ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
**RÉSOLUTION NO. 9810-07-12**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE** l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

1. **Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 3 juillet 2012**
4. **Appel d'offres et soumissions**
5. **Administration, finances et ressources humaines**
   - 5.1 Délégations et représentations
   - 5.2 Contrat de service – Opération des systèmes d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées
   - 5.3 Protocole d'entente – commandite au Challenge Casino de Charlevoix
   - 5.4 Adoption des prévisions budgétaires de l'OMH de Clermont pour 2012
   - 5.5 Mandat d'honoraires professionnels / L'Immobilière Société d'Evaluation Conseil
6. **Travaux Publics**
7. **Urbanisme et environnement**
   - **7.1** Mandat au Groupe IBI/DAA pour un projet de lotissement
8. **Sécurité incendie**
   - 8.1 Autorisation de signature pour l'entente intermunicipale pour la fourniture de services d'urgence sur les territoires non organisés de la MRC de Charlevoix-Est
9. **Loisirs, culture et tourisme**
10. **Avis de motion et règlements**
    - 10.1 Nouveau règlement d'emprunt pour le prolongement du développement domiciliaire PAAT
11. **Comptes**
    - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de juin 2012
    - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 30 juin 2012
12. **DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **Levée de l'assemblée**

**3. *APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL***
**RÉSOLUTION NO. 9811-07-12**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR ET DÛMENT RÉSOLU QUE** les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 3 juillet 2012 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

**4. *APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS***

**5. *ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES***

**5.1 *DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS***
**RÉSOLUTION NO. 9812-07-12**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont accepte les délégations suivantes :

- Sclérose en plaques du Grand Charlevoix 75 $
  *Tournoi de golf bénéfice du 18 août 2012 (golf et souper)*
- Chambre de commerce de Charlevoix 125 $
  *Tournoi de golf bénéfice du 24 août 2012 (golf et cocktail)*

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Qc G5A 1M4.

**5.2 *CONTRAT DE SERVICE ROBERT THIVIERGE / Opération des systèmes d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées***
**RÉSOLUTION NO. 9813-07-12**

**ATTENDU QUE** le contrat de service signé avec monsieur Robert Thivierge relativement à l'opération des systèmes d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées venait à échéance le 31 décembre 2011;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à la signature d'un nouveau contrat s'échelonnant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2016;

**ATTENDU QUE** les conditions négociées entre les parties sont inscrites dans le contrat à être signé ultérieurement et qui fera partie intégrante de la présente résolution;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Maltais, appuyé par monsieur le conseiller Rémy Guay et dûment résolu que** monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que madame Brigitte Harvey, directrice générale ou monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint soient autorisés à signer le renouvellement du contrat de service avec monsieur Robert Thivierge couvrant la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2016.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Robert Thivierge, 3-148 Boulevard Notre-Dame, Clermont Québec G4A 1G2 ainsi qu'à la compagnie Inter-Groupe Dubois Inc., 73 boulevard Notre-Dame, Clermont, Qc G4A 1C2.

**5.3 *PROTOCOLE D'ENTENTE – COMMANDITE AU CHALLENGE CASINO DE CHARLEVOIX (CURLING)***
**RÉSOLUTION NO. 9814-07-12**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR ET DÛMENT RÉSOLU QUE** monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que madame Brigitte Harvey, directrice générale ou monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint soient autorisés à signer un protocole d'entente avec le comité organisateur du Challenge Casino de Charlevoix concernant la tenue de l'édition 2012 de l'événement Challenge Casino de Charlevoix, portant le numéro de pièce P1-2012-07-09.

**5.4 *PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 DE L'OMH DE CLERMONT***
**RÉSOLUTION NO. 9815-07-12**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont accepte les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'Habitation de Clermont, pour l'année financière 2012 :

| | | |
|---|---|---|
| REVENUS : | 176 912 $ | |
| DÉPENSES : | 231 759 $ | |
| DÉFICIT : | 54 847 $ | |
| PARTICIPATION MUNICIPALE 10 % | | 5 484 $ |

**QUE** la présente résolution soit adressée à la Société d'Habitation du Québec, 1054 rue Conroy, aile Saint-Amable, 4e étage, Québec, G1R 5E7, ainsi qu'à Madame Martine Girard, Office municipal d'habitation de Clermont, C.P. 28, Clermont, Québec, G4A 1K1.

**5.5 *MANDAT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS / L'IMMOBILIÈRE SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION CONSEIL***
**RÉSOLUTION NO. 9816-07-12**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont mandate la firme L'Immobilière Société d'Évaluation conseil à procéder à la production d'un rapport d'évaluation du lot 4 473 479 et ce pour la somme de 700 $, plus les taxes applicables, conformément à leur offre de services en date du 13 juin 2012, portant le numéro de pièce P2-2012-07-09.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Claude Vanasse, évaluateur, L'Immobilière Société d'Évaluation Conseil, 72 rue Jacques-Cartier Ouest, 4e étage, Saguenay, arr. Chicoutimi, Québec G7J 1G2.

**6. *TRAVAUX PUBLICS***

**7*. URBANISME ET ENVIRONNEMENT***

***7.1 MANDAT AU GROUPE IBI/DAA POUR UN PROJET DE LOTISSEMENT***
**RÉSOLUTION NO. 9817-07-12**

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont désire procéder au lotissement de nouveaux terrains dans le secteur domiciliaire;

**ATTENDU QUE** la topographie de ce secteur nécessite une attention particulière et la collaboration d'une firme spécialisée dans l'élaboration de projets de lotissement;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Maltais, appuyé par madame la conseillère Noëlla Dufour et dûment résolu que** la Ville de Clermont mandate le Groupe IBI/DAA pour la confection d'un projet de lotissement, conformément à leur offre de service en date du 4 juillet 2012, portant le numéro de pièce P3-2012-07-09.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Robert Leblond, ingénieur et urbaniste, Groupe IBI/DAA Inc. 282 avenue Ste-Anne, Chicoutimi, Qc G7J 2M4

## 8. *SÉCURITÉ INCENDIE*

### *8.1 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'URGENCE SUR LES TERRITOIRES NON ORGANISÉS DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST*
**RÉSOLUTION NO. 9818-07-12**

**CONSIDÉRANT QU'**en territoires non organisés, seul le secteur de Sagard-Lac Deschênes est desservi par le service de sécurité incendie de Saint-Siméon via une entente intervenue entre cette municipalité et la MRC, et ce, pour la lutte contre les incendies et pour la désincarcération;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de situations d'urgence de toute nature en territoires non organisés (à l'exception des incendies), les pompiers de différents services de sécurité incendie de la MRC sont souvent appelés en renfort;

**CONSIDÉRANT QUE** les services de sécurité incendie des municipalités qui interviennent en territoires non organisés lors de situation d'urgences le font sur une base volontaire;

**CONSIDÉRANT** les coûts d'intervention des services de sécurité incendie associés à ses interventions d'urgence;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la MRC de Charlevoix-Est d'organiser adéquatement, de manière structurée et le plus efficacement possible, dans le respect des rôles et des responsabilités de chacun, certains services de base reliés aux interventions d'urgence en territoires non organisés;

**CONSIDÉRANT QUE** cette volonté passe d'abord par la création d'une équipe d'intervention d'urgence de soutien par la MRC de Charlevoix-Est;

**CONSIDÉRANT QUE** cette équipe sera composée de pompiers provenant des services de sécurité incendie de la Ville de Clermont et des municipalités de Notre-Dame-des-Monts et de Saint-Aimé-des-Lacs, trois municipalités limitrophes aux secteurs des TNO les plus achalandés en termes d'activités et où il risque d'y avoir le plus d'interventions d'urgence;

**CONSIDÉRANT** la possibilité de conclure une entente municipale offerte aux municipalités et MRC aux articles 468 et suivants de la Loi sur les Cités et Villes du Québec pour la fourniture de services;

**En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Éric Maltais et dûment résolu** d'adopter l'Entente intermunicipale pour la fourniture de services d'urgence sur les territoires non organisés de la MRC de Charlevoix-Est et relative à la création d'une équipe régionale d'intervention d'urgence de soutien.

Il est également résolu de déléguer monsieur Jean-Pierre Gagnon, maire et madame Brigitte Harvey, directrice générale, pour signer ladite entente.

**QUE** la présente résolution soit adressée à madame Caroline Dion, Directrice générale adjointe, MRC de Charlevoix-Est, 172 Boul. Notre-Dame, Clermont, Qc G4A 1G1.

## 9*. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME*

## 10*. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS*

### *10.1 AVIS DE MOTION – NOUVEAU RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE PROLONGEMENT DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE PAAT*
**RÉSOLUTION NO. 9819-07-12**

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont possède un développement domiciliaire dans le secteur sud-ouest de la municipalité;

**ATTENDU QUE** l'offre de terrain à vendre diminue et qu'il devient nécessaire de procéder aux travaux d'infrastructures pour le prolongement et/ou la création d'une ou de nouvelles rues;

Pour ces motifs, avis de présentation est donné par monsieur le conseiller Éric Maltais qu'il sera déposé lors d'une prochaine séance, un nouveau règlement décrétant un emprunt en vue de procéder à des travaux d'infrastructures (travaux d'égout sanitaire et pluvial, stabilisation, voirie, trottoirs et/ou chaîne de trottoir, éclairage, pavage etc.) dans le secteur du développement domiciliaire.

## 11. *COMPTES*

### 11.1 *RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE JUIN 2012*
**RÉSOLUTION NO. 9820-07-12**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires de juin 2012;

**EN CONSÉQUENCE**, **IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER REMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU** de ratifier les déboursés de juin 2012 au montant de 328 251,82 $ ainsi que le versement des salaires de juin 2012 au montant de 84 860,74 $, conformément à la liste présentée portant le numéro P4-2012-07-09.

### 11.2 *AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 30-06-2012*
**RÉSOLUTION NO. 9821-07-12**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de juin 2012;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE** ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de juin 2012 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 134 623,99 $ certificat de crédit disponible portant le numéro 2012-07-1122, conformément à la liste présentée portant le numéro P4-2012-07-09.

**12. *DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS***

**13. *LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE***
**RÉSOLUTION NO. 9822-07-12**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE** l'assemblée soit levée à 20 h 20.

**Jean-Pierre Gagnon**
**Maire**

**Brigitte Harvey**
**Directrice générale**